

Rallye des Échecs CHAMBERY – 4^{ème} étape

Hôtel Week-End

Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le Club d'Échecs de l'Agglomération Chambérienne organise la 4^{ème} étape du Rallye des Échecs sous la forme d'un tournoi de Blitz.

Il se déroulera le 25/03/2023 à l'Hôtel Week-End au 139 rue du Colonel Bachetta 73420 Le VIVIERS du LAC.

Le Blitz est homologué par la FIDE et par la FFE.

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès de Chennai août 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 93^{ème} congrès — Chennai 2022) en 11 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.7.

Le jeu sera régi par l'article B4 des règles du Blitz.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Horaires et pointage

Inscriptions jusqu'à 14h15. Début des parties : 14h30. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 18h30.

Article 4 : Cadence

5 min + 3 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : Droits d'inscription

Licence B obligatoire

9€ pour les adultes et 5€ pour les jeunes.

Article 6 : Répartition des prix

Prix au classement général : 1^{er} 150€ / 2^{ème} 100€ / 3^{ème} 50€

Prix du meilleur joueur (-1700) : 30€

Prix de la meilleure performance : bon pour une nuit à l'Hôtel Week-End pour 2 personnes avec vue sur le lac et petit déjeuner compris

Prix du meilleur jeune (-12ans) : 20€

Article 7 : classement

Le classement est établi en fonction du nombre de points de parties obtenu et les départages utilisés seront le Buchholz tronqué puis la performance.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et le gagnant apporte le résultat.

En cas de nulle, les 2 joueurs apportent le résultat.

Article 9 : retard et forfaits

Aucun retard toléré. Toute ronde commencée sans le joueur sera considérée comme perdue.

Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la DNA de la FFE.

Article 10 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Article 11 : Arbitrage

Arbitre principal : Jean-Paul BLANC (AFO2)

L'arbitre : : Jean-Paul BLANC

L'organisateur : Éric MONMAILLE